

LES TERMES BIBLE & DIATHEKE à partir du livre d'Eugenio Zolli : le Nazaréen

Le terme « bible » a son origine dans le terme grec βιβλία : les livres. La forme la plus antique était sans doute βυβλους, tiré de la matière fibreuse de l'arbuste papyrus sur laquelle on écrivait le livre. Le mot βιβλιον est employé par les LXX comme équivalent du *séfer* hébreu : document.

Un auteur hébreu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, se sert du mot βιβλία pour indiquer seulement la troisième partie de la bible hébraïque : les hagiographes. Tout le recueil des écrits bibliques, au nombre de vingt-quatre, est défini par Meliton de Sardes, au II^e siècle après Jésus-Christ, par : τα της πλαλαιας διαθηκης βιβλια , soit « les livres de l'ancienne diatheke. » Voici donc associés les termes βιβλια (livres) et διαθηκη (testament).

Ce dernier mot est susceptible de bien des acceptions : pacte, contrat, disposition, donation ; cependant, à l'origine, il ne comprend pas l'idée de testament. Le mot *diatheke* ne contient en effet pas l'idée d'héritage.

Cependant ce mot s'est traduit souvent par *testament*. Il n'y avait qu'un pas à faire pour en arriver à *disposition des dernières volontés*, autrement dit *testament*. Mais dans la réalité, personne ne l'a fait ! L'idée de *disposition de biens en faveur d'autrui*, n'a jamais été validée comme définition du mot *diatheke* ! Mais comme les lexiques modernes donnent l'équivalence entre *diatheke* et *testament*, déjà les docteurs du Talmud confondaient le sens des mots. Ils ne savaient plus en effet l'étymologie du mot grec, comme on le voit dans plusieurs passages du Talmud.

Encore plus insoutenable semble la traduction de *diatheke* par *testament* lorsque cela concerne l'Écriture Sainte. La terminologie de « Ancien et Nouveau Testament » par lesquels l'Église désigne les livres sacrés hébraïques et évangéliques, est due à l'exégèse chrétienne de Jérémie 30,31-33 : « Voici venir des jours -- oracle de Yahvé -- où je conclurai avec la maison d'Israël (et la maison de Juda) une alliance nouvelle [bêrith Hadashah]. Non pas comme l'alliance que j'ai conclue avec leurs pères, le jour où je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte -- mon alliance qu'eux-mêmes ont rompue bien que je fusse leur Maître, oracle de Yahvé ! Mais voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël après ces jours-là, oracle de Yahvé. Je mettrai ma Loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur. Alors je serai leur Dieu et eux seront mon peuple. Ils n'auront plus à instruire chacun son prochain, chacun son frère, en disant : "Ayez la connaissance de Yahvé !" Car tous me connaîtront, des plus petits jusqu'aux plus grands -- oracle de Yahvé -- parce que je vais pardonner leur crime et ne plus me souvenir de leur péché. » Ici l'hébreu *bêrith* est traduit justement en grec par *diatheke* (avec son vrai sens original de « pacte »). Mais le latin a rendu le grec par *testament*. Et cela ne convient nullement, car l'hébreu *bêrith* [בְּרִית] ne contient pas le sens de testament, mais celui de *pacte* !

Pour ce qui est du sens exact du *diatheke*, on en a le fait précis dans la traduction qui est rendu en grec du mot hébreu *bêrith* : pacte, accord. De nombreuses versions ont rétabli pacte au lieu de testament. Mais il demeure toujours ce qui est sans doute la plus grave des absurdités : l'ancien et le nouveau pacte avec la divinité, devenus l'Ancien et le Nouveau Testament de la divinité.

La connaissance exacte du sens de *diatheke* et de *bêrith* est très importante pour comprendre un passage capital de l'évangile, pour l'Église. En Matthieu 26,28 on lit : « Buvez-en tous car ceci est mon sang, le sang de la *diatheke*. » Or le Christ qui parlait hébreu ou araméen a certainement employé le mot *bêrith*, qui signifie pacte, ordre, disposition.

Le terme *biblia* (les livres), est passé du grec au latin médiéval qui l'a finalement transformé en un mot féminin : la Bible. Ainsi s'effaçait le concept original de « recueil de

livres ». C'est devenu aujourd'hui LE livre par excellence. Par le mot *bible*, on indique dans toute son ampleur la bibliothèque des livres sacrés : les livres de l'Ancien et du Nouveau Pacte, et non Testament, car en réalité, les livres composants la Bible ne représentent, même pas de loin, un héritage spirituel laissé *in articulo mortis*, mais des dispositions, des enseignements. Ce fut sur le conseil de Luther que le terme « testament » fut adopté, tout privé d'exactitude scientifique.

Dans la littérature talmudique, le recueil des livres formant le canon biblique, fut appelé *kithbhé ha-qôdesh* : écrits sacrés. En Néhémie 8,8 on parle de *miqrâ* : textes à lire. Même après avoir pris le mot *Bible* pour indiquer « Le Livre », on n'a pas oublié qu'à l'origine, le sens était pluriel : des livres ou un recueil de livres. Une autre désignation très en usage chez les Hébreux est *thanakh*, acrostiche des mots *Thorâh* (le Pentateuque), *Nebhiîm* (les Prophètes) et *kethubhîm* (les agiographes), soit vingt-quatre livres.

De cela Zolli affirme que les Hébreux appellent ces 24 livres « Écrits Sacrés », ce qui désigne des livres inspirés par l'Esprit-saint et opposé à ce qui est profane. L'idée de considérer ces 24 livres comme « Le Livre » par excellence, est née en dehors de l'hébraïsme. Selon Zolli la naissance de cette expression tient à deux facteurs principaux.

Marcion, en 140 après J.-C. exprime l'idée de devoir distinguer le Dieu sévère de l'AT du Dieu bon, Père de Jésus, du NT. Il fut condamné par l'Église, alors qu'il avait déjà pris position sur l'existence d'un corpus de livres sacrés, séparant ainsi l'AT du NT, ce qui était hérétique.

Autre facteur contribuant à l'apparition des Écrits Sacrés comme Livre par excellence, est l'ambiance linguistique grecque. Le fait qui ressort de la période hellénistique est la traduction de la Bible hébraïque en grec. La traduction grecque dite des LXX (Septantes), et compilée entre 300 et 100 avant J.-C. serait le premier exemple d'une traduction d'une littérature entière dans une langue étrangère. Par cette traduction grecque, la Bible devient patrimoine de toute l'humanité civilisée des premiers siècles. Elle est apparue pour répondre aux besoins des Hébreux de la diaspora hellénique. Mais il s'agissait sans doute aussi d'un besoin du monde grec en général.

frère Laurent
juillet 2011